



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



Les « incontournables » : des portes d'entrée pour l'évaluation des lycées d'enseignement général et technologique

Chefs d'établissements, membres de l'équipe éducative, évaluateurs, vous jouez un rôle-clé dans l'auto-évaluation ou l'évaluation externe des établissements. Pour vous accompagner, en cohérence avec le cadre voté par le Conseil d'évaluation de l'école le 8 juin 2023, ce document propose d'articuler l'évaluation autour d'éléments incontournables à questionner. Ces incontournables reposent sur les objectifs de l'École en matière de réussite et de bien-être des élèves et des personnels. Ils ont vocation à s'analyser au prisme de l'équité dans l'établissement (équité scolaire, sociale et de genre).

À quoi sert l'évaluation et comment fonctionne-t-elle ?

L'évaluation des établissements scolaires a pour finalité l'amélioration de la qualité du service public d'éducation et du bien-être dans les écoles et les établissements. La réflexion qu'elle permet d'engager dans l'école ou l'établissement, en particulier les axes stratégiques qui en ressortent, a vocation à alimenter la rédaction du projet d'école ou d'établissement.

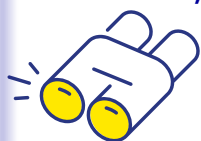
Tous les cinq ans, les écoles et les établissements publics et privés sous contrat réalisent une auto-évaluation, suivie d'une évaluation externe, qui comprend une visite dans l'établissement.

Les évaluateurs externes, formés spécifiquement, sont des inspecteurs, des chefs d'établissement, des enseignants et d'autres personnels du monde éducatif.

Quels sont les principes et la méthodologie de l'évaluation ?

- 1 **Une évaluation globale**, représentée par la contextualisation et les quatre domaines.
- 2 **Une évaluation participative**, qui implique l'ensemble des parties prenantes (personnels, élèves, parents) tout au long du processus (auto-évaluation, évaluation externe).
- 3 Un appui à la fois sur des indicateurs, **le recueil du point de vue de l'ensemble des acteurs** et des observations.
- 4 **Une évaluation fondée sur la chaîne évaluative** (besoins, objectifs, actions, effets) et les questions évaluatives (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, utilité) permettant de rendre compte des choix opérés et de donner des pistes d'action.

Domaine 1 : les apprentissages et les parcours scolaires des élèves, l'enseignement



1. Acquis des élèves

Résultats des tests de positionnement de 2^{de} par domaine, notes au DNB, résultats au baccalauréat et, le cas échéant, aux examens et concours de l'enseignement supérieur (BTS, concours des grandes écoles).



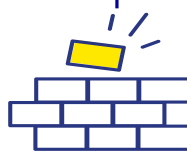
2. Parcours des élèves

Analyse des décisions d'orientation en fin de 2^{de} (passage vers la voie générale ou la voie technologique, réorientation en LP, redoublement, décrochage). Analyse des vœux des élèves et des résultats de l'affectation dans l'enseignement supérieur.

3. Analyse des choix des triplettes et des doublettes d'enseignement de spécialité

Conséquences sur la réussite au baccalauréat et sur l'orientation, suivi de la réussite des élèves.

Domaine 2 : la vie et le bien-être des élèves et des personnels, le climat scolaire



4. Analyse de l'évolution du bien-être des élèves et des personnels

Analyse de l'évolution des quatre dimensions du bien-être des élèves :

- psychologique,
- cognitive,
- relationnelle,
- physique.

Analyse de la politique en faveur de l'engagement des élèves (sentiment d'appartenance, responsabilisation, etc.).

6. Effets de la politique d'établissement en matière de lutte contre le harcèlement

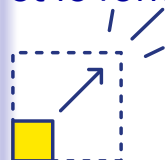


5. Effet de la politique d'établissement sur le climat scolaire

- nombre et nature des incidents,
- punitions et sanctions,
- nombre de conseils de discipline et d'exclusions, etc.



Domaine 3 : les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'établissement



7. Organisation de l'établissement

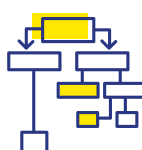
Analyse de l'utilisation des moyens de l'établissement (DHG, IMP, etc.), plus-value des dispositifs mis en place (organisation des classes et des groupes, dispositifs pédagogiques, accompagnement à l'orientation, conseils de classe, communication, etc.).



8. Politique d'évaluation des acquis des élèves

Le projet local d'évaluation.

9. Besoins de formation continue des personnels et bilan des actions de formation collectives menées dans l'établissement



Domaine 4 : l'établissement dans son environnement institutionnel et partenarial



10. Analyse du fonctionnement des liaisons avec le niveau collège et l'enseignement supérieur



12. Relations avec les familles



11. Incidence des partenariats sur la réussite scolaire et le bien-être des élèves

Notamment avec les entreprises, mais aussi avec les associations et partenaires locaux.

Consultez les outils du CEE sur le site :

